

AIN : LES JOGGEURS CRAIGNENT LES CHASSEURS...

Mardi 17 Septembre - 05:00



Actu. locale

Un chasseur - © Pixabay / jackmac34 CC0

Dans l'Ain, deux accidents de chasse ont eu lieu en seulement un mois. Le dernier en date, c'était dimanche. Un chasseur de 62 ans a été blessé par balle, à Montréal-la-Cluse. Attention donc si vous êtes en promenade, en sortie vélo ou en plein footing.

En France, 20 personnes sont décédées (dont quatre "non chasseurs") lors des deux dernières années, selon l'**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**, qui constate d'ailleurs que le nombre d'accidents est en hausse. Et dans la très grande majorité des cas, c'est à cause d'un manquement aux règles élémentaires de sécurité.

Méfiance et attention

Alors que l'on soit **en promenade à pied, en train de faire une sortie à vélo ou son footing**, il faut être très vigilant. *"On est assez craintif quand il y a une battue ou quand on entend au loin des détonations"*, confie Adrien, un Burgien adepte du jogging en pleine nature. Et il fait clairement très attention : *"quand on voit des panneaux "attention chasse", on est méfiant. A chaque sortie, on s'habille avec des couleurs flashy". Mais je ne m'interdis pas d'aller courir"*.

Dans l'Ain, six accidents de chasse (non mortels) ont été recensés entre 2012 à 2017. *"Deux accidents sont dus à une mauvaise manipulation de l'arme, deux autres par un ricochet, et en fin deux causés par un tir direct dans l'angle de 30°. Parmi ces accidents, quatre sont survenus en battue, un lors d'une chasse au petit gibier et un dernier pour lequel le mode de chasse n'a pas été renseigné"*, selon l'ONCFS.

Dans le département, **le dernier accident mortel remonte à novembre 2011**. Lors d'une battue aux sangliers, un chasseur avait tiré sur un cueilleur de champignon à Contrevoz. Le chasseur avait été condamné pour homicide involontaire à 18 mois de prison avec sursis et 1000 euros d'amende.